

MAIRIE DE SAULZAIS LE POTIER		PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Nombre de membres :	11	L'an deux mil dix-neuf, le 24 juin, à 19 heures 15, le conseil municipal convoqué par lettre, s'est réuni à Saulzais le Potier, sous la présidence de monsieur CARDONEL Gérard, Maire de Saulzais le Potier.
Présents	10	
Pouvoir :	1	
Absents :	1	

Membres du conseil municipal présents :

CARDONEL Gérard, ACCOLAS Didier, AUDOUSSET Pierrette, CHIROL Nadine, DAUMIN Olivier, DOLLET Jean-Jacques, ESMOINGT Guy, FENECK Françoise, GAMBADE Karine, SZABO Bernard.

Excusé ayant donné procuration : DELAGE Bruno, procuration à CHIROL Nadine

GAMBADE Karine est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du 28 mai 2019. Ce dernier est approuvé par le Conseil Municipal.

Le Maire prend la parole afin de présenter l'ordre du jour.

**2019236 – Fiabilisation des adresses des numéros de voirie 9000**

Suite au travail effectué de numérotation des lieux-dits et de la transmission des nouvelles données au cadastre, le service du Centre des Impôts Foncier de Bourges a souhaité réaliser une mise à jour du cadastre en fiabilisant les adresses avec un numéro d'invariant en 9000. Pour les bâtiments qui n'ont pas été répertoriés lors de la dernière numérotation, il est nécessaire d'attribuer un nouveau numéro avant le 30 juin 2019.

Monsieur le Maire propose de numérotter les habitations des voies comme présenté ci-dessous :

Section (Références cadastrales)	N° plan	Nature voie	Nom voie (Adresse du local)	Nom d'usage (Propriétaire(s) du local)	Nouvelle dénomination
AB	58		LE BOURG	AUDOUSSET Jean-Pierre – DELANNOY Pierrette	2 Route de Faverdines
AB	64	PL	DE L EGLISE	CHABEAUX Pierre	12 Place de l'église
AB	102	RTE	DE SAINT AMAND	COUILLARD Loïc	35 Rue du Grés Rose
AB	103		LE BOURG	GRIVAT Germaine	37 Rue du Grés Rose
AB	113		LE BOURG	LAFFIN Jean-Claude LENA Régine	56 Rue du Grés Rose
AB	203		LE BOURG	DUBOIS David	10 Place du Marché
AB	299		LE BOURG	PAULIN Christian – RUMERIO Josiane	4 Route de Faverdines
AB	300		LE BOURG	ORANGE	11 Rue de la

					Croix Rouge
AB	319		LE BOURG	DUBOIS David	10 Place du Marché
AB	335	RUE	DU LAVOIR	COMMUNE DE SAULZAIS LE POTIER	27 Rue du Lavoir
AB	347		LE BOURG	SOUVRE Jean-Luc	17 Bis Rue des Vignes
C	235		LES MAZIERES	LES MAZIERES	8 Les Mazières
C	236		LES MAZIERES	LES MAZIERES	8 Les Mazières
C	654		293 BOIS BILLON	MARTIN	73 Rue du Grés Rose
C	736	Invariant 2450180774	77 RUE DU GRES ROSE	LICHON Jean-Marc	79 Rue du Grés Rose
ZC	59		7 IMPASSE DES LILAS	DUBOIS Christian	7 Bis Impasse des lilas
ZC	65		LE GRAND BORD	VALL	9 Route de Saint Amand
ZC	72		LE GRAND BORD	DUBOIS Christian	7 Impasse des lilas
ZD	12		LE PETIT BORD	ALLARD Marc	4 Le Petit Bord
ZD	15		LE PETIT BORD	HUREL Alain – LAVARENNE René	4 Chemin des puits
ZD	41		LES MENIS	NERAULT Jean – FOURDACHON Renée	4 Les Menils
ZD	65		LES MENIS	NERAULT Jean – FOURDACHON Renée	4 Les Menils
ZE	27		LA BRANDE DE BORD	ETAT MINISTERE DE LEQUIPEMENT TRANSPORTS TOURISME MER	1 La Brande de Bord
ZM	35		LA TUILERIE	MOUTONNET Eddie	2 La Tuilerie

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

- AJOUTE les adresses des habitations et entreprises comme suit

Références parcellaires	Noms des lieux-dits
AB n° 58- 299	Route de Faverdines
AB n° 64	Place de l'église
ZC n°59-72	Impasse des lilas
AB n° 102-103-113 – C n°654- 736	Rue du Grés Rose
AB n°203-319	Place du Marché
AB n°300	Rue de la Croix Rouge
ZE n°27	La Brande de Bord
ZM n° 35	La Tuilerie

ZC n° 65	Route de Saint Amand
AB n°335	Rue du Lavoir
ZD n°12	Le Petit Bord
AB n°347	Rue des Vignes
ZD n°15	Chemin des Puits
C n°235-236	Les Mazières
ZD n°41-65	Les Menils

- CHARGE Monsieur le Maire de prendre l'arrêté municipal relatif à la numérotation des habitations,
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches et signer les éléments relatifs à ce dossier.

#### **2019237 – Tarif de la restauration scolaire – année scolaire 2019/2020**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tarif actuel de la restauration scolaire qui a été fixé à hauteur de 3.50 € lors de la séance du conseil municipal en date du 06 août 2018.

Vu l'augmentation du prix du repas fourni par la société STB correspondant à 0.08 €, Nouveau prix HT 3.10 € / Nouveaux prix TTC 3.27 € ;

Il appartient au Conseil Municipal de déterminer le prix du repas de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2019/2020.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le tarif de la restauration scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de ne pas augmenter le tarif de la restauration scolaire soit 3.50 €.

#### **2019238 – Tarif de la garderie – année scolaire 2019/2020**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les tarifs actuels de la garderie qui ont été fixés lors de la séance du conseil municipal en date du 06 août 2018 à :

- 1 €/ heure pour le premier enfant
- 0.50 €/heure par enfants supplémentaires

Il appartient au Conseil Municipal de déterminer le prix de la garderie pour l'année scolaire 2019/2020.

Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs actuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de maintenir les tarifs actuels de la garderie:

- 1 €/heure pour le premier enfant,
- 0.50 €/heure par enfants supplémentaires.

### **2019239 – Travaux de réfection du Vival : Lot n°1 – avenant n°2**

Les travaux concernant le lot n°1 sont terminés. Les entreprises Boissery et Loye Elec travaillent actuellement sur le chantier.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Desabres concernant l'avenant n°2 du lot n°1 qui s'élève à hauteur de 336 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- valide le devis,
- autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

Fin prévisionnel des travaux : semaine 27.

### **Questions diverses**

- Délimitation des panneaux de signalétique sur site : Lundi 1 juillet à 18h : Didier ACCOLAS - Guy ESMOINGT – Olivier DAUMIN – Céline REFFAY
- Place du marché, problème d'évacuation des eaux pluviales : dans l'attente des prochaines fortes précipitations.
- Ramassage des ordures ménagères : A compter du 9 septembre, les tournées seront programmées tous les 15 jours, semaine impaire.
- Commission transport scolaire : il a été procédé au vote du compte de gestion lors de la dernière réunion. Pour l'obtention de la carte de transport scolaire, il est nécessaire de s'inscrire sur Rémi 18. En cas de problème de connexion, il faut appeler la mairie de Colombiers.

- SDE 18 : étude de la qualité de l'air dans les lieux accueillant les enfants de moins de 6 ans. 1 000 € par pièce. Le vandalisme sur l'éclairage public n'est pas pris en charge par l'assurance du SDE 18.

- Distribution des bulletins municipaux : mardi 2 juillet

- Columbarium : penser à construire un nouvel emplacement.

La séance est levée à 20H45.

PDF Pro Evaluation